

Pourquoi fait-on ces examens ?

- Le prélèvement vaginal a pour but de rechercher le ou les germe(s) d'une infection génitale et de déterminer le traitement antibiotique le plus adapté à ce germe.
- Le frottis cervico-vaginal a pour but de déceler la présence de cellules anormales au niveau du col utérin.

Recommandations avant le prélèvement

- ✓ Éviter les périodes de règles
- ✓ Ne pas faire de toilette intime le jour de l'examen
- ✓ Ne pas avoir de rapport sexuel depuis la veille au soir de l'examen
- ✓ Pour le prélèvement vaginal : ne pas prendre de traitement antibiotique, ni d'ovule ou de crème avant le prélèvement
- ✓ Pour le frottis : ne pas mettre d'ovule avant le prélèvement

Comment se fait le prélèvement ?

Il est pratiqué au laboratoire **sans rendez-vous**, par un biologiste.